Un Revenant

Le Banquier Frezouls reparaît

Paris, 13 décembre. — M. Frezouls, le banquier parisien disparu depuis huit jours, s'est présenté ce matin lundi, au commissariat de police de Vermont (Eure), les habits en lambeaux. Il a affirmé qu'il avait été attaqué et dévalisé.

On sait que le bruit s'était répandu, dimanche après-midi, à Paris, que M. Frezouls venait de donner de ses nouvelles. Il n'était donc pas séquestré ni assassiné, comme beaucoup le croyaient.

Des précisions furent données : M. Frézouls avait écrit, affirmait-on, à son fondé de pouvoirs, ainsi qu'au parquet de la Seine.

Dans la lettre adressée à la justice et datée du 6 décembre, c'est-à-dire du lundi dernier, le financier disait qu'il avait été victime d'un vol au narcotique. Il avait, ajoutait-il, sur lui une somme de 523.000 francs qui lui avait été remise par son notaire de Meaux et, alors qu'il était dans le train, un individu l'avait endormi à l'aide d'un narcotique puissant et lui avait dérobé son portefeuille.

M. Carraud, inspecteur principal du 7e district, est parti lundi matin de Paris, pour Vernon afin de ramener M. Frézouls à Paris.

Le banquier a été arrêté

Contrairement aux premiers renseignements le banquier Frézouls ne s'est pas présenté spontanément au bureau de police.

On télégraphie de Vernon :

Ce matin vers 9 heures le commissaire de police de Vernon passait devant la boutique d'un graturier lorsqu'il en vit sortir un homme dont le signalement correspondait assez bien à celui de M. Frézouls, et aux photographies publiées par les journaux. Le commissaire entra chez l'armurier pour savoir le nom du mystérieux personnage, mais celui-ci ne put le renseigner. On lui répondit que ce client s'était annoncé comme artiste dramatique, et avait acheté pour son théâtre, un revolver et des cartouches à blanc. Le commissaire de police ayant trouvé bizarre les allures du personnage, qui était couvert de poussière et semblait avoir beaucoup marché, le suivit et le rejoignit dans un hôtel de la ville. Le patron de l'établissement qui avait fait son service avec le fils de M. Frézouls, au 103e d'Infanterie, l'avait reconnu. Le commissaire obtint donc de lui tous les renseignements qu'il désirait. Il apprit notamment que M. Frézouls n'avait pas d'argent et qu'il en avait emprunté à l'hôtelier. Le commissaire de police avisa alors la Sûreté Générale, qui envoya des agents. Pendant ce temps, M. Frézouls était parti dans la direction de Gaillon. Le commissaire de police le fit rejoindre par un agent qui revint avec lui à l'hôtel. M. Frézouls qui paraît très déprimé a dû s'aliter. On pense qu'il partira ce soir pour Paris.

Robes Métalliques

UNE NOUVELLE MODE AMERICAINE

Voici l'étonnante nouvelle qui nous arrive d'Outre-Mer.

Un grand courrier de New-York vient de lancer une mode à laquelle, nous, Français, n'avions même pas songé. Finies les robes vaporeuses et les dentelles capricieuses qui vous enveloppaient, mesdames, comme d'un nuage à peine saisissable ! Nous n'admirerons plus sur vos épaules la courbe gracieuse du linon — et bien audacieuses celles d'entre vous qui oseront maintenant parer leur corsage de ces mille riens, rubans ou fleurs que nous avions le mauvais goût de trouver agréables, et qui, paraît-il, sont surannés ! Oui, fourreaux de soie ou voile de mousseline, toutes ces choses fragiles, qui vous habillaient de grâce et d'élégance, sont maintenant à renvoyer au magasin d'accessoires.... Il faut à notre siècle de misères et d'épreuves un costume austère, et voilà comment, en Amérique, la robe métallique vient de voir le jour.

Ne pensez pas les hauts cris ! j'ai bien dit : « la robe métallique ! Et ne croyez pas qu'il s'agisse là tout simplement de robes taillées dans ces tissus lamés que vous connaissez bien et dont vous vous accorderiez aisément !

Non ! Le métal employé est des plus pur : c'est le fer, ou l'argent, ou l'or, et pas la moindre parcelle de lin ou de coton ne se permet d'en ternir l'éclat ! Composé de fils extrêmement serrés, le tissu ne manque pas, paraît-il de souplesse : il présente en outre, mille avantages appréciables : il ne s'usé pas, ne se déchire pas, ne se déforme pas ! Une robe, une fois faite, peut servir toute la vie !

Et puis, la nature de l'étoffe se prête à des conceptions nouvelles dans l'art de l'habillement.

Ainsi la robe de fer supporte très bien, dit-on, les bras nus, laissant l'épaule et la robe d'or se prête aux plus audacieux décolletages !...

Mystère que nous n'approfondirons sans doute jamais !

Pour les enfants des Régions libérées

UNE GRANDE FETE CHARITABLE, A LAQUELLE ASSISTAIT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, A ETE ORGANISEE A PARIS

Paris, 12 décembre. — La représentation de gala organisée au profit de l'Œuvre de préservation des enfants des régions dévastées a eu lieu ce soir, au Théâtre Marigny, en présence du président de la République, qui est le président d'honneur de l'œuvre, et de Mme Millerand ; de M. Georges Leygues et de Mme Leygues ; des maréchaux Foch, Joffre et Pétain ; de nombreux représentants du corps diplomatique, du Parlement, du Conseil général, du Conseil municipal et d'une nombreuse assistance.

Le président inscrit en premier pour cette fête charitable : M. Millerand, M. Georges Leygues, les trois maréchaux de France, le Conseil de Paris, le Conseil général de la Seine, la London County Westminster Bank, la princesse Murat, MM. de Rothschild, les Lloyd and Wagons Provencial Foreign Bank, la comtesse de Fleurmontow, M. Georges Blumenthal de New-York, M. Guinettus, la Banque industrielle de Lille, M. Emile Deutsch, Mme Paul Desmarais, Mme Walter Debouchun, M. Gunzbourg, la Guaranty trust Co, M. Ernest May, la baronne de Lesseps, le marquis de Casa Riera, Mme Arago, la baronne Dermée, Mme de Gaépas, la comtesse d'Hauspoul, M. Samad Khan, M. et Mme Rista, M. Alfred Capus, M. Jean Thierry, la comtesse Aubaray, M. Deusse, Mme Gale-ewski, M. de la Villa Lerouix, Mme Louis Stern, Mme Perry Belmont, la princesse Petrocokino, Mme Raphael George Lévy, la princesse de Lucinge, la baronne de Baye, M. Victor Constantesco, la duchesse de Talleyrand, le baron de Gunsbourg, Mme de Saint-Prix, Mme de Noailles, Mme Michel Bréer, la princesse de Brancia, la comtesse de la Rochefoucauld, M. Pitts d'Arcuil, M. Houelle.

RECETTE FRUCTUEUSE

Sans pouvoir donner exactement le montant du produit de cette superbe réunion, on peut, cependant, estimer que plus de cent cinquante francs-or ont été recueillis.

Pour les mutilés de guerre

DEUX PROPOSITIONS DE LOI

MM. Assiper Chéron, Charles Bertrand et plusieurs de leurs collègues ont déposé deux propositions de loi en faveur des mutilés. La première tend à ce que les mutilés et réformés, susceptibles habituellement de travailler et qui, du fait de leurs blessures ou de leurs maladies contractées en service, se trouveront en état d'incapacité de travail, reçoivent à partir du trimestre pour lequel cette incapacité a été constatée, une indemnité journalière de 1/600 de la pension totale du soldat mutilé de 100 %.

La seconde, demande que les paiements effectués en règlement des pensions accordées aux veuves civilmentaires réformés, aux mutilés, aux ascendants, aux veuves et aux orphelins de la guerre, soient exonérés du droit de timbre.

Ces propositions ont été renvoyées à la commission des pensions.

Des bandits tirent sur un train

Charolles, 13 décembre. — Près de Gueugnon des bandits ont tiré des coups de feu sur un train de voyageurs. Des balles ont traversé un compartiment de part en part sans heureuses mais blessure personne. Le parquet a été prévenu d'urgence.

AUX ASSISES DU NORD

UNE SESSION SUPPLEMENTAIRE

Une session supplémentaire d'assises s'ouvrira à Douai, un mois après la session de janvier.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-31

UN DON DE 50.000 FRANCS AUX SOCIETES DE MUTUALITE

A l'assemblée générale de l'importante société de secours mutuels « L'Employé », qui s'est tenue dimanche matin, dans la salle du gymnase de la rue du Grand-Chemin, M. Joseph Wibaux, président d'honneur du groupement, président de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, a annoncé aux nombreux mutualistes présents qu'un don de 50.000 francs était fait par le Comptoir Textile aux sociétés de mutualité de la région de Roubaix.

Cette somme est particulièrement destinée à la réorganisation de la pharmacie mutualiste, disparu depuis la guerre. Les groupements de l'agglomération roubaisienne recevront 35.000 francs, ceux de Tourcoing et environs 15.000 francs.

VOL D'UNE BACHE

A la gare de départ de l'Allumette, une bâche de 7 m. sur 5 m., recouvrant un wagon d'avoine, et appartenant à M. Lepers-Braquevelle, rue de la Mackellerie, 90, à Croix, a disparu. Une enquête est ouverte.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, MULES ET MULETS

Les propriétaires de chevaux, mules et mulets doivent dès maintenant, faire leur déclaration à la Mairie.

Ils peuvent retirer des imprimés au Bureau Militaire situé Salle des Adjudications, au rez-de-chaussée du bâtiment central de la Mairie, ou au Commissariat de leur arrondissement, lesquels devront être déposés, remplis et signés par les intéressés, au Bureau Militaire, avant le 25 de ce mois.

Lesdites déclarations sont obligatoires pour tous les propriétaires sous peine d'encourir une amende variant de 25 à 1000 francs. Ceux qui auront fait sciemment une fausse déclaration seront punis d'une amende de 50 à 10.000 fr.

COMMISSION SCOLAIRE

Dimanche matin, à 9 heures, la Commission scolaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants. 44 familles ont répondu à la convocation.

Les pères de famille convoqués et qui, pour différentes raisons, ne se sont pas présentés, devront comparaître le dimanche 19 décembre, à la même heure, faute de quoi ils se rendraient passibles des pénalités prévues par l'article 12 de la loi du 28 mars 1882.

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES

Les propriétaires de voitures automobiles de poids lourds, de tourisme, ambulances et motocyclettes, sans aucune distinction ni exclusion, doivent faire dès maintenant leur déclaration à la Mairie.

Ils peuvent retirer des déclarations au Bureau militaire situé Salle des Adjudications, au rez-de-chaussée du bâtiment central de la Mairie ou au Commissariat de leur arrondissement, lesquelles devront être renvoyées remplies et signées par les intéressés, au Bureau militaire, avant le 25 de ce mois. Toute fausse déclaration et tout retardataire est passible d'une amende variant de 25 à 2000 fr.

En déposant leur déclaration au Bureau militaire, les propriétaires où les remplaçants devront présenter le livret militaire du ou des chauffeurs et la carte grise de chaque auto déclarée. Il ne sera accepté aucune déclaration sans la présentation de ces pièces.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de beurre, 17 francs le kilo ; confitures, 1.40 et 2.50 le pot ; chocolat, 1.80 les 250 grammes ; chester, 7.60 le kilo. Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée. Cuirs, semelles pour femmes et enfants, 2.75 et 2.25 la paire ; talons, 1 franc la paire ; demi-semelles, 1 fr. la paire.

Vin rouge, 1.70 le litre, vente libre le mardi 14, de 8 à 11 heures, 7e, jaunes et vertes ; de 2 à 4 heures, 6e, jaunes et vertes.

Pommes de terre de Merville, premier choix, 1 franc les trois kilos. Entrée au milieu des Halles.

SERVICE DES CHARBONS

DISTRIBUTION DE BRIQUETTES DE LIGNITE. — 1 et 2 personnes, 50 kilos, pour 11.50 ; 3, 4, 5 personnes, 100 k., 22 fr. ; 6 personnes et plus, 150 k., 34 fr. 50.

Ordre des inscriptions : 9e et 10e secteurs, mercredi 15 décembre, de 8 à 11 heures ; 11e et 12e, même jour, de 14 à 17 h. ; 13e et 14e, jeudi 16, de 8 à 11 h. ; 15e et retardataires, même jour, de 14 à 17 h.

Le public est invité à se présenter à l'inscription, à l'ancien Hôtel des Postes, 2, rue Nain, muni de sa carte de charbon.

LE CHARBON A DOMICILE

52e tour ordinaire : aujourd'hui, mardi, livraison aux secteurs 10 et 11.

A LA CAISSE D'EPARGNE

4ge semaine : 955 versements, 42.795 fr. ; 168 remboursements, 13.411 fr.

CARMEN D'ASSILVA DANS « MADAME LEBRUN » AU THEATRE DE L'HIPPODROME

La très amusante pièce de MM. Mouëzy-Eon et Jean Marsèle, le dernier gros succès de rire du Gymnase, nous sera donné le dimanche 19 décembre, en matinée.

C'est le cinquième spectacle des galas Ch. Baret. Après « L'Epervier », le choix est des plus heureux.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marie Dereaeter, rue Sainte-Elisabeth, 41. — Raymond Dumoulin, rue de Mouveaux, 115. — Fernande Bone, rue d'Alma, 161. — Raymond Decoene, rue de l'Empire, 18. — René Debrabant, rue de Rome. — Robert Nicolle, rue de Lille, 11. — Victor Morel, place de la Gare, 1. — Claire Vanzeuwenberghe, rue Christophe-Colomb, 34. — Fernand Beack, rue Guillaume-Lefèvre, 20. — André Delile, rue du Tilleul. — Fernand Coulez, rue Lamartine, 7. — Madeleine Leroy, rue Jacquard, 148.

Décès. — Suzanne Delrue, 30 ans, rue Vauban, 62. — Aimée Potteau, 1 mois, rue des Longues-Haies, 188. — Emilie Leleuvre, 58 ans, rue Charles-Quint, 95.

TOURCOING

HISTORIQUE DES 23e ET 43e REGIMENTS D'INFANTERIE COLONIALE

Les Historiques des 23e et 43e régiments d'infanterie coloniale viennent de paraître.

Y ont droit : 1. les officiers et les hommes de troupe qui faisaient partie de ces régiments le 11 novembre 1918 ; 2. Les militaires qui ont obtenu une citation alors qu'ils comptaient à ces unités ; 3. Les familles des militaires tués alors qu'ils figuraient à leurs effectifs.

Les intéressés sont priés d'adresser leur demande au colonel commandant le 23e régiment d'infanterie coloniale, à Paris, en indiquant leurs nom, prénoms, grade, numéro et date de leur citation, les dates entre lesquelles ils ont servi soit au 23e, soit au 43e, et, enfin, leur adresse exacte.

AU DEPOT CENTRAL

Au Conditionnement. — A partir d'aujourd'hui mardi, 14 décembre, vente libre de vin à 1.90 le litre.

POUR ALLER TROP FORT

Le sieur Roland De Muynck, 30 ans, demeurant rue de la Malesence, a été mis au violon pour vitesse, outrages et rébellion envers un sous-inspecteur de police. Le procès-verbal sera transmis au Parquet.

QUI VEUT DES PANIERS ?

La liquidation des paniers de filature ayant servi au ravitaillement, va être faite. Ces paniers seront visibles de 9 à 11 heures et de 3 à 5 heures, les mercredi 15 et jeudi 16 décembre, au collège de jeunes filles, rue de la Blanche-Porte.

SUICIDE

Aimé Nuytiens, rue Marie Declercq, âgé de 45 ans, ménagère, rue de l'Espérance, 6, s'est suicidé hier en se pendant à la porte de sa chambre à coucher.

UN CAMBRIOLEUR SE FRACTURE UNE JAMBE EN TOMBANT D'UN TOIT

Un dangereux repris de justice a été victime, hier, au cours d'une tentative de cambriolage, d'un accident qui n'est fâcheux que pour lui. C'est un nommé Bernard Van Acoleyen, 24 ans, qui tenait opérer sur le toit de la maison de M. Cadeau, rue de Mouscron, 63. Dans doute, par suite d'un faux mouvement, le drôle est tombé sur le sol, d'une hauteur de 8 mètres et s'est fracturé la cuisse. Les deux agents qui l'ont obligeamment relevé, l'ont trouvé muni d'un revolver et de 16 cartouches. Le service de la sûreté a ouvert une enquête, on suppose que le malfaiteur devait être accompagné dans son entreprise par des complices.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Fernand Avet, rue Nationale, 190. — Paul Hendrickx, rue de la Cliche, 15. — Jules Maquet, rue du Chêne-Houpline. — Denise Tanghe, rue de Jemmapes, 14. — Julien Thomas, rue des Marchettes, 97. — Juliette Destalbans, boulevard Gambetta, 430. — Henri Décomptiny, rue Nationale, 171. — Jean Vanhoutte, rue Dupleix-Rechereau, 46.

Décès. — Marcelle Verschelde, 8 jours, rue Nationale, 120. — Georges Lithoris, 17 jours, rue de Lille, 123. — Georges Lorthiois, 43 ans, boulevard Gambetta, 96, bis. — Michel Hanebrade, 1 mois, rue Auber, 87. — Apolonie Sacre, 73 ans, rue Victor Vasseur, rue de Lille, 181. — Marie Bureau, 79 ans, rue d'Halvé, 8. — Louis Préouvet, 55 ans, rue des Carliers, 18. — Marie Vandermeersch, 40 ans, rue Charles-Arenaire, rue de Wattignies, 28. — Léopold Lecomte, 68 ans, rue de la Cité, 57. — Elise Bizaert, 74 ans, veuve J. Bas-Soit, rue de Roubaix, n. 39.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

ACCIDENT D'AUTO-CAMION

M. Henri Carlier, camionneur, a été victime d'un accident hier, vers 15 heures, dans les circonstances suivantes :

Au moment où il conduisait un camion attelé de deux chevaux et se trouvait rue Jean Jaurès, non loin de la rue de l'Abattoir, un camion-auto qui venait de Saint-Liévin le renversa et les roues du lourd véhicule lui passèrent sur la cuisse et le bras droit.

Le conducteur du camion-auto, bien que s'étant aperçu de l'accident, n'a à toute vitesse vers la Grand'Place et de là vers Roubaix.

M. Carlier fut relevé par des témoins de l'accident et transporté à son domicile. Son état, bien que grave, est hors de danger.

La commissaire de police fait des recherches pour établir l'identité de l'auto-camion et du conducteur responsable de cet accident.

PIGEONS-VOYAGEURS. — Résultat de l'expédition colombophile organisée par la société « Les Amis Réunis », établie chez Barbieux Henri, rue de la Poste, le dimanche 12 décembre :

Mâles vieux. — Premier prix, Dernier Théophile ; 2e, Nys Adolphe ; 3e, Lainé Ernest ; 4e, Dupuis Jules ; 5e, Barbieux Henri ; 6e, Deffrennes Jules ; 7e, Lepoutre Victor ; 8e, Nutte Floris ; 9e, Gheeraert Henri ; 10e, Lemaître Adolphe. Pris des pantes : Lefebvre Herman.

Femelles vieilles. — Premier prix, Haets Camille ; 2e, Nutte Floris ; 3e, Debode Charles ; 4e, Dernier Théophile ; 5e, Deffrennes Jules ; 6e, Lepoutre Victor ; 7e, Salmon Victor ; 8e, Courtier Edouard ; 9e, Lemaître Adolphe ; 10e, Beaurieux Ernest. Prix du nombre : Decottignies.

Dimanche 19 décembre, chez Henri Barbieux, aura lieu l'exposition de pigeons jeunes, mâles et femelles.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. — Jeune fille, 15 ans, demande emploi dans maison bourgeoise pour soigner enfants. Désirerait retourner chez elle à Wattrelos, chaque soir.

Femmes de peine, manœuvres, chauffeurs, cordonniers, mouleurs à la machine, mouleur en plâtre, monteur électricien demandent emploi.

Les offres et demandes d'emploi sont reçues tous les jours à l'Office Social, à la Mairie, s'adresser pour tous renseignements à M. le Directeur du Bureau Municipal de Placement Gratuit.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Mardi, 14 décembre, à 7 heures et demie précises, répétition générale. Communications importantes.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissance.* — Raymond Debrauwer, rue des Champs, 75.

Publications. — Julien Kestelyn, apprêteur, et Marie Desmette, Descendre. — Paul Thieffry, chansonnier et Denise Ophils, s. p.

Décès. — Henri Delelis, 49 ans, rue du Trou-de-Cocu.

LILLE

AU PARQUET

UNE CONFRONTATION A LA FRONTIERE

M. Gobert, juge d'instruction, s'est rendu hier à la frontière de Mouscron, pour assister à la confrontation du nommé Raynard Maurice, avec son co-inculpé. Au mois d'août dernier, Raynard avait blessé grièvement sa maîtresse au quai de Calais, à Roubaix.

La victime est maintenant complètement rétablie.

Le Procureur du roi des Belges assistait à cette confrontation.

L'inculpé étant Belge, ayant été arrêté à Mouscron, M. Gobert s'est dessaisi de cette affaire en faveur du Parquet belge.

FUNERAILLES CIVILES

Les funérailles civiles de M. Charles-Jean Desguière, réformé de guerre (ancien marchand de cultivés), décédé le 11 décembre, à l'âge de 40 ans, auront lieu aujourd'hui mardi, 14 décembre, à 3 heures du soir. Assemblée rue Newton, 5.

PETITES NOUVELLES

L'AMOUR DU PAYS. — Le service de la sûreté a arrêté, hier après-midi et écroué au Parquet, le nommé Flodaire Joseph, 27 ans, demeurant rue Monsigran, 40, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

IL N'Y AVAIT PAS LE POIDS. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Cauthier Carlos, 38 ans, marchand de légumes, rue des Robleds, numéro 21 bis, qui pesait des marchandises avec un panier pesant 620 grammes, qu'il ne tarait que 550 grammes.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

SYNDICAT DE OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE DE LILLE ET ENVIRONS

La Commission administrative du Syndicat fait un pressant appel auprès des camarades pour qu'ils se mettent à jour de leurs cotisations pour la fin de l'année. Elle compte sur la bonne volonté des camarades pour faciliter la besogne du trésorier. Elle fait rappeler également aux bons syndicalistes que des bruits scandaleux sont répandus dans notre organisation par des individus sans doute à la solde du patronat. Cependant, grâce au concours du syndicat, nous avons obtenu pour la corporation bien des augmentations de salaires.

Nous espérons que les hésitants se ressaisiront et qu'ils viendront tous se grouper dans la grande famille syndicale, car le travailleur isolé ne peut rien.

Pour la C. et P. O.,
Le Secrétaire : BRESSINCK.

— Vous trouverez des timbres aux adresses ci-après : au siège, 98, rue de Paris ; chez Valécamps ; chez le trésorier, rue de l'Hôpital-St-Roch, cour St-Roch, 8, et chez Hector Moreux, 81, rue des Guinguettes.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS ET OUVRIERS LITHOGRAPHES, PAPETIERS ET PARTIES SIMILAIRES.

Assemblée générale extraordinaire mardi 14 décembre 1920, dans la grande salle de la « Bourse du Travail », 186 bis, à Lille, à 18 h.30 précises du soir.

Ordre du jour : 1. Modifications aux Statuts. 2. Rapport des Commissions d'étude pour le nouveau tarif à présenter aux patrons. — 3. Décision très importante pour l'application du nouveau tarif.

Vu l'importance de l'ordre du jour, il faut que tous les syndiqués soient présents à cette réunion.

La carte syndicale sera exigée à l'entrée de la réunion.

Le Comité Syndical.

MERCREDI

SYNDICAT DES CHARPENTIERS-MENUISIERS. — Assemblée générale le mercredi 15 décembre, à 6 heures 30, à la Bourse du Travail, 188 bis, rue de Paris (petite salle).

Ordre du jour important. Présence indispensable.

Le Secrétaire : PLANQUE Albert.

NOTA. — Les membres de la commission sont priés de se réunir chez le secrétaire, 96, rue des Sarrazins, le mardi 14 décembre, à 6 heures.

Ordre du jour : Situation financière.

A. PLANQUE.

JEUDI

TRAMWAYS

Les employés et ouvriers de tramways de Lille sont invités aux assemblées générales qui auront lieu le jeudi 16 décembre 1920, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris :

A 8 heures du matin, pour les équipes du soir, et à 6 heures du soir, pour les équipes de jour.

Ordre du jour : Etude de la situation pour les ouvriers des ateliers ; Magasin syndical.

La commission fait un pressant appel pour que tous comprennent l'importance de cette réunion.

Pour et par ordre : BARATTE.

AUX CAMARADES DES TRANSPORTS

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu le jeudi 16 décembre 1920, à 7 heures du soir, à l'Union de Lille.

Ordre du jour : « 1. Lettres des patrons et de l'inspecteur divisionnaire du Travail ; salaires. — 2. Caisse de solidarité ; rapport. — 3. Cotisation syndicale ; Congrès national »

Avis important. — Nous rappelons aux camarades qu'en janvier prochain il y aura de nouvelles cartes. Nous invitons les camarades à se mettre à jour de la cotisation syndicale avant la fin de l'année. Ils peuvent trouver des timbres dans toutes les sections.

Pour la Commission et par ordre,
Le Secrétaire : H. LOBERT.

SAMEDI

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Samedi 18 décembre 1920, à 6 heures du soir, réunion de tous les ouvriers mécaniciens et carrossiers du Parc des T. M., syndiqués et non syndiqués, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

DIMANCHE

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Assemblée générale dimanche 19 décembre 1920, à 9 heures du matin, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour : Procès-verbaux des assemblées générales des 15 août et 18 septembre 1920. — Modifications aux articles 5 et 7 des statuts. — Articles nouveaux (inscription, caisse de chômage). — Compte-rendu du Congrès d'Orléans. — Caisse de chômage. — Renouvellement de la Commission.

Secrétaire : Th. DEVERNAY.

Les cartes, à jour de cotisations, seront exigées à l'entrée.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

SYNDICAT DES LOCATAIRES

Section Lilloise

Dimanche 12 décembre, a eu lieu, au Théâtre de l'Union de Lille, une grande réunion de tous les locataires syndiqués de Lille et environs.

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Letellier.

Musmacq, secrétaire de l'organisation, fait la lecture du compte rendu moral ; donne ensuite les explications sur la gestion juridique et s'étend sur la défense des locataires.

Pendant l'année 1920, le Syndicat a eu à défendre 541 affaires en citation en justice de paix ; 420 en commission arbitrale ; 236 conciliations en justice de paix et 22 en référé ; sur ces 1.121 affaires que le syndicat a eu à défendre, 95 pour cent ont obtenu satisfaction.

Wallart, trésorier, rend compte de la situation financière : recettes, 5.393 fr. ; dépenses, 1.875 fr. 50.

Il a été déposé à la caisse de la Coopérative l'Union de Lille, une somme de 3.087 fr. 50 pour 65 actions, plus 300 francs en argent liquide.

M. le docteur Verhaeghe fait un exposé sur la question d'hygiène. Il donne la marche à suivre aux locataires pour forcer les propriétaires à faire le nécessaire pour les maisons insalubres. Il fait ressortir que la situation des pays envahis est tout à fait spéciale et ne peut être assimilée à celle des autres régions qui n'ont pas souffert de la guerre.

L'on passe ensuite à la cotisation pour l'année 1921. La commission administrative propose 8 francs par an.

Le camarade Crévillez dit que 8 francs sont insuffisants et demande que l'on porte la cotisation à 10 francs.

La motion du camarade Crévillez est adoptée à l'unanimité.

Il sera donc perçu pour l'année 1921, une somme de 10 francs.

Musmacq met en garde les locataires contre les nouvelles menées des propriétaires.

L'assemblée décide de supprimer la fonction de président et nomme cinq membres de la commission pour remplacer le tiers qui était sortant ; elle nomme en outre quatre nouveaux membres pour constituer une commission de contrôle.

A partir du 1er janvier, l'assemblée a décidé que l'Union des Locataires aurait deux permanences.

C'est avec un réel plaisir que nous constatons la force que prend le syndicat des locataires et les « vautours » n'auront qu'à bien se tenir, nous serons de taille à leur faire face.

L'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

« Les membres de l'Association de l'Union des Locataires, réunis en assemblée générale, le dimanche 12 décembre, dans la salle du théâtre de l'Union de Lille, s'engagent à se grouper et à lutter de toutes leurs forces contre les abus des propriétaires, les expulsions, le projet Lhopiteau et décident d'agir de tous les pouvoirs en leur possession auprès des pouvoirs publics, pour donner le bien-être nécessaire aux malheureux locataires, aux sinistrés, aux veuves de guerre ».

La séance est levée à 13 heures.

G. W.

MUTUALITÉ

MUTUELLE DES COUPEURS ET RECEPTION-NEURS. — Mardi 14 décembre, de 17 à 20 heures, assemblée de commission et perception des cotisations.

RHUM CHARLESTON

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. LERAY, vice-président.

SPECULATION ILLICITE. — M. Cateau Florentien, épicier, rue de Gand, à Roubaix, qui, l'été dernier, vendait du Chester à raison de 1.50 les 125 grammes, alors qu'au ravitaillement municipal la boîte de trois kilos se vendait 16 fr., écope 500 fr. d'amende. Le jugement sera, en outre, publié dans un journal de la région et affiché à la porte de la Mairie de Roubaix et du domicile du délinquant.

— Eugène Mille, 51 ans, tailler à Marquette, est condamné à 200 fr. d'amende et à l'affichage du jugement, pour avoir vendu son beurre, en octobre dernier, à raison de 22 fr. le kilo, alors que les autres fermiers le vendaient de 18 à 20 francs.

TROMPERIE COMMERCIALE. — Fortuné Billet, 28 ans, marchand des Quatre-Saisons, 29, rue des Vieux-Moulins, à Fives, devait livrer chez Mme Desruelle, 120, rue du Faubourg-de-Roubaix, 200 kilos de pommes de terre. Profitant de l'absence momentanée de la cliente, il ne livra que 65 kilos sur les 200 commandés. Le tribunal le condamne à 8 mois de prison et à 200 fr. d'amende.

FRANCE INTERDITE. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Auguste Lemichel dit « Corneteiros, sujet Portugais, 26 ans, mineur à Ferfay, est condamné à un mois de prison.

VOL DE TISSUS. — Pour vols d'une certaine quantité de tissus valant environ 4000 francs, au préjudice de M. Boussemart, négociant, demeurant rue Notre-Dame, à Roubaix, Georges Verwaeck et Jules Lefebvre sont condamnés à deux ans de prison. Le recéleur Georges Demartlaere, qui avait reçu les ballots en dépôt, fera 1 an d'emprisonnement.

TENTATIVE DE VOL. — En sortant d'un cabaret, à Armentières, Firmin Debaeker, 20 ans, chauffeur, 2, rue Saint-Eloi, à Lille, et Henri Brown, chauffeur, rue de Gand, à Tourcoing, aperçurent une auto momentanément abandonnée par son propriétaire.

Ils voulurent la mettre en marche, probablement pour se l'approprier. Malgré leurs dénégations, le tribunal les condamne chacun à 6 mois de prison et 200 fr. d'amende.

RÈGLES DOULOUREUSES (RETARD, MIGRAINES RETOUR D'AGE etc...) GUÉRIES PAR LE TRISTYL-NOYON
Toutes Pharmacies ou franco contre mandat 4 f. 15. Les Laboratoires H. Noyon, Rouen. Notice gratuite

Chronique Artistique

QUATUOR SURMONT

Grand succès dimanche après-midi, en la Salle du Conservatoire de Lille, pour le Quatuor Surmont, dont c'était la première audition à Lille, cette saison.

A juste titre, le Quatuor Surmont a un public fidèle. Les artistes qui le composent sont connus et on est sûr, en les écoutant, de passer quelques heures agréables avec les maîtres de la musique.

Comme de coutume, MM. Surmont, Hespel, Georges Delau et Désiré Monsuez, obtinrent, dimanche, de légitimes et connaisseurs applaudissements.

Ils nous firent entendre tour à tour le quatuor à cordes de Borodine, ce maître russe étrange, mouvementé, expressif en diable, pourvu d'une fougue endiablée. Cette musique est « slave » dans toute l'acception du mot, « slave » avec son charme un peu morbide, sa mélancolie rêveuse, l'étrangeté de son coloris, « slave » aussi par sa nervosité, son orientalisme mitigé de brume, « slave » enfin par son mouvement trépidant.

On nous joua ensuite du Fauré, du Lœuillet, du Saint-Saëns. Nous ne voulons pas terminer ce compte rendu sans complimenter Mlle Ratez, jolie pianiste, dont le jeu très nuancé est, ma foi, on ne peut plus captivant.

CONCERT R. DUPONCHELLE

Salle de l'Université, rue Auguste Angellier, Mlle Raymonde Duponchelle, réputée pianiste, nous donnait, elle aussi, un concert fort attrayant.

Douée d'un sens d'interprétation bien personnel, cette pianiste, de technique irréprochable, interprète tour à tour, du Bach, du Listz, du Chopin. Elle fut longuement ovationnée.

Et Mme Parmentier-Bury, cantatrice de valeur, nous donna, dans un style parfait, la fameuse page de « L'Alceste », de Gluck, ce père de la musique dramatique, « Divinités du Styx », qu'elle chanta avec beaucoup d'expression. Puis, ce fut la « Marguerite au rouet », de Schubert, « morceau fort dur, — et le grand air du « Cid », de Massenet. Oh ! la captivante partition.

Le succès de M. Raymond Dufour, violoncelliste, fut également retentissant. Il donna du Haendel et du Fauré. A ces trois artistes, toutes nos félicitations. — V. B.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui mardi, NOS NOUVIAUX RICHES, par le « Caveau Lillois ». Rideau à 8 heures. La salle sera chauffée.

— Jeudi, LES 28 JOURS DE CLAIRETTE, la très amusante opérette de Victor Roger.

— Samedi, création à Lille LE ROMAN D'UNE ETOILE.

— Pour les fêtes de Noël, la joyeuse opérette de Canne, LES SALTIMBANQUES, dont tous les « airs » sont si populaires.

Tout le monde reverra avec plaisir le Cirque Molicorne avec de nouvelles attractions.

— A l'étude, LA FILLE DE FIGARO, de Xavier Leroux, lauréat du « Chemineau ».

LE CONCERT DE L'U. N. C.

Une représentation de gala organisée par l'Union Nationale des Combattants, avec le concours de l'Harmonie et du Cercle Dramatique de l'U. N. C., au profit de leur caisse de secours, aura lieu le samedi soir, 18 décembre, dans la coquette salle du Palais d'Eté.

Le programme comprend une spirituelle comédie en un acte, de Jean Germain : « Premier Nuage », et la pièce si fine de Emile Augier et Jules Sandeau : « Le Gendre de M. Poirier », que tous les amateurs de beau théâtre voudront applaudir.

Des billets pour cette représentation de famille, au cours de laquelle se fera entendre l'excellente harmonie de l'U. N. C., sont, dès maintenant en vente au siège de l'U. N. C., Hôtel des Canonniers ; chez tous les délégués de quartier de l'U. N. C., et au Palais d'Eté, où la numérotation des places se fera cette augmentation de prix.

LES GRANDS CONCERTS CLASSIQUES

Le comité d'honneur

Le comité d'honneur des Grands Concerts Classiques est actuellement constitué et comprend :

MM. Camille Saint-Saëns et Gustave Charpentier, de l'Institut ; Rabaud, de l'Institut, directeur du Conservatoire de Paris ; Alfred Bruneau, inspecteur des Beaux-Arts ; Vincent d'Indy, directeur fondateur de la Schola Cantorum ; André Messager, ex-premier chef d'orchestre de l'Opéra-Comique et des Concerts du Conservatoire ; Guy Ropartz, directeur du Conservatoire de Strasbourg ; Paul Milliet, vice-président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

THEATRE DE L'UNION
TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2
DIMANCHE, JEUDI ET FETES
MATINEES A 2 h. 1/2 — SOIREES A 7 h. 1/2

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 4 h.

PRINTANIA
TOUS LES JOUR